



Règlements et informations pour les producteurs et agents de spectacles qui ont un stand à la *Place du marché*

Entrée principale : Centre des congrès de Québec
900 Honoré-Mercier, Québec

Vous pouvez obtenir un timbre à l'accueil de la Bourse RIDEAU 2012 vous donnant droit à un tarif préférentiel en tout temps dans les stationnements suivants : Place Québec, Marie-Guyart et Place D'Youville.

Débarcadère pour livraison de matériel : 875, rue St-Joachim, G1R 5V4*

**Carte à la fin du document.*

Toutes les livraisons et cueillettes de matériel doivent s'effectuer par le débarcadère.

HORAIRE

Installation des stands à la *Place du marché* (Salle 2000BCD)

Mardi 14 février 8 h à 11 h 30*

***Vous devez quitter la Place du marché entre 11 h 30 et 13 h lors du midi-conférence.**

Heures d'opération

**** Vous devez impérativement assurer une présence à votre stand pendant les heures d'ouverture de la Place du marché. Sinon, votre inscription pourrait ne pas être renouvelée l'an prochain.***

Mardi 14 février 13 h à 17 h

Mercredi 15 février 12 h à 17 h

Jeudi 16 février 12 h à 16 h

Démontage

Jeudi 16 février 16 h à 18 h

SERVICES NON INCLUS

ÉLECTRICITÉ, TÉLÉPHONIE

- Vous pouvez commander électricité, téléphonie, nettoyage de stand, manutention et entreposage durant l'événement. Si vous êtes intéressé, vous devez remplir le bon de commande et le retourner directement au Centre des congrès. Ces bons de commande sont disponibles sur le site web: www.convention.qc.ca / onglet Exposants / rubrique Services aux exposants, sous le nom de l'événement BOURSE RIDEAU.
Contact : Line Laliberté Courriel : services@convention.qc.ca
Téléphone : 418 649-7711 poste 4066 ou 1 888 679-4000
- Veuillez noter qu'il n'est pas permis de partager les services commandés entre différents stands. Advenant le non-respect de ce règlement, des frais supplémentaires seront chargés par le CCQ aux utilisateurs.
- Afin de faciliter le traitement et éviter les erreurs de calcul, les producteurs et agents de spectacles doivent compléter leurs bons directement à l'écran, les imprimer, les signer et les retourner aussitôt au Centre des congrès par télécopieur au 418 649-5266 ou par courriel au services@convention.qc.ca avant la date butoir, **soit le lundi 30 janvier 2012 avant 16 h 30**. Des frais supplémentaires de 25 % s'appliqueront après cette date.
- Sur place, un comptoir de services permettra de répondre aux demandes de dernière minute avec une surcharge de 25 %. Il est possible que certains services ne puissent être rendus.

INTERNET

Le fournisseur exclusif au Centre pour tous les services INTERNET est

Miro Location Informatique

Monsieur Alain Lévesque

Téléphone : 418 649-5219

Télécopieur : 418 780-3358

Courriel : alain.levesque@mirolocation.com

Un bon de commande est disponible sur le site web www.convention.qc.ca – rubrique exposant – sous le nom de l'événement Bourse RIDEAU.

Miro Location offre également un service de location d'équipements informatiques.

AUDIOVISUEL

Vous pouvez apporter votre matériel audiovisuel* ou le louer. Sachez aussi que vous êtes responsable des assurances pour votre matériel. De plus, pour faciliter la cohabitation, **le port d'écouteurs est obligatoire en tout temps**. Suite à un deuxième avertissement, nous nous verrons dans l'obligation d'interrompre vos activités à la *Place du marché*.

Matériel audiovisuel accepté (* écouteurs obligatoires) :

- Cellulaire
- Portable
- *Téléviseur (21 pouces maximum)
- * Magnétoscope
- * Mini-chaîne stéréo
- * Lecteur de disques compacts
- * Lecteur DVD

- N'oubliez pas de commander votre alimentation électrique (non partageable entre stands).
- Des frais de manutention et d'entreposage seront assujettis au matériel livré avant le lundi 13 février. Tout matériel livré au Centre des congrès de Québec par messagerie ou par transporteur en l'absence du producteur ou agent de spectacles sera acheminé au stand et sera sujet à des frais de manutention. Ces frais seront payables sur place par le producteur ou l'agent de spectacles.

- Tout exposant qui arrive au débarcadère avec son matériel peut, s'il le désire, le manutentionner lui-même avec un chariot qui sera mis à sa disposition par le Centre.
- Le stationnement n'est pas permis au débarcadère. Seuls le déchargement et le chargement sont autorisés et tout contrevenant verra son véhicule remorqué.
- Pour des raisons de sécurité, les exposants ne sont pas autorisés à effectuer leur entreposage eux-mêmes.
- Information importante : À la fin des heures prévues pour le démontage de l'exposition, tout matériel non récupéré par le transporteur ou le service de messagerie de l'exposant sera automatiquement pris en charge par le transporteur officiel du Centre des congrès de Québec et tous les frais seront facturés à l'exposant. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le document « Procédure de sortie à la fermeture de l'exposition » disponible au www.convention.qc.ca.

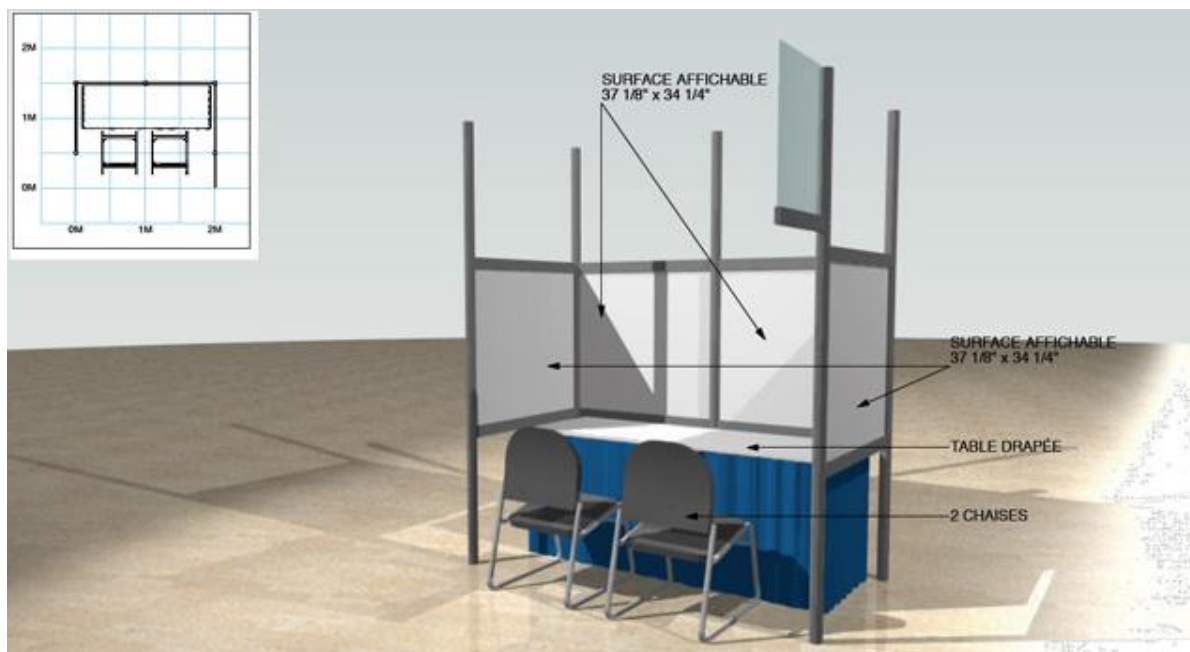
INFORMATIONS TECHNIQUES DU STAND

Dimensions de la table : 30 pouces de profondeur par 6 pieds de largeur. Comme le montre le dessin, les panneaux sont conçus pour faire le tour de la table. Il est impossible de déplacer la table.

Dimensions des panneaux pour afficher : il y a quatre panneaux de 37 pouces de largeur par 34 pouces de hauteur.

Dimensions maximales des téléviseurs : 21 pouces (note : n'oubliez pas, plus votre téléviseur est gros, moins vous aurez d'espace pour afficher).

Plan d'un stand



Les stands ne sont pas modifiables ; le standard est le même pour tout le monde. En ce sens, il est impossible d'improviser un stand, d'ajouter de l'éclairage personnalisé ou tout autre dispositif (autoportant, mobiliers personnels, etc.)

NB : La consommation, à la *Place du marché*, d'alcool ou de nourriture achetée à l'extérieur du Centre des congrès est strictement interdite en tout temps.

Affichage et décoration des stands

Tous les représentants devront restreindre l'affichage à la dimension des panneaux (aucun affichage n'est permis sur la structure métallique des stands, ni sur les panneaux face extérieure au stand) et respecter les dimensions énoncées ci-dessus. Le personnel de RIDEAU vous demandera d'enlever tout le matériel qui excédera ces panneaux. Les panneaux de votre stand sont fabriqués en PVC et vous pouvez y afficher votre matériel à l'aide de velcro double face ou de gommette. Veuillez noter qu'il est strictement interdit d'utiliser du « foamcore » ou du « coroplast » comme matériaux de présentation. Les stands et les décors doivent être de construction incombustible ou ignifugée.

POLITIQUE D'ACCUEIL DES ARTISTES A LA PLACE DU MARCHÉ

- Accès gratuit pour les artistes qui font partie de la sélection officielle de la Bourse RIDEAU 2012, du 14 au 16 février inclusivement avec accréditation « artiste ».
- Les artistes ne faisant pas partie de la programmation et qui sont accompagnés d'un représentant déjà inscrit à la Bourse devront déboursier 75\$. L'inscription doit être effectuée à l'accueil de la Bourse RIDEAU par l'agent ou le producteur, la journée même.
- Tout artiste non accompagné devra payer le tarif d'une journée pour accéder à la *Place du marché*.

OBLIGATIONS ET RESTRICTIONS

Les obligations et restrictions suivantes s'appliquent aux producteurs et agents de spectacles et à la main-d'œuvre utilisée pendant le montage et le démontage à la *Place du Marché*.

OBLIGATIONS

Assurances Vous devez posséder vos propres assurances «responsabilité». Le Centre des congrès ou RIDEAU n'assument aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels aux produits, stands, équipements ou décorations, causés par le feu, l'eau et le vol, dans les lieux loués ou durant les transitions dans l'immeuble, et ce, quelle qu'en soit la cause.

Recyclage et collecte des matières résiduelles Les producteurs et agents de spectacles doivent utiliser les nombreux équipements mis à leur disposition pour le recyclage (papier, carton, verre, plastique) tant lors du montage / démontage que durant l'exposition. D'autres collectes sélectives peuvent être ajoutées à celles énumérées ci-dessus

Les poubelles doivent être laissées à **l'extérieur** du stand dans l'allée à chaque soir. Elles seront vidées par le personnel du Centre des congrès de Québec sans frais. Les poubelles laissées à l'intérieur du stand ne seront **pas** vidées.

RESTRICTIONS

Aires communes Les producteurs et agents de spectacles ne doivent en aucun temps obstruer les couloirs, ascenseurs, escaliers mécaniques, foyers, hall, moniteurs de signalisation, écrans au plasma, issues de secours de l'immeuble ou autres salles du Centre.

Animaux La présence d'animaux doit faire l'objet d'une approbation des autorités de la Société du Centre des congrès de Québec. Seuls les chiens d'assistance pour handicapés sont autorisés sans restriction.

Ballons et confettis	L'usage des ballons gonflés à l'hélium doit être préautorisé par le coordonnateur de RIDEAU. Des frais vous seront imputés pour la récupération des ballons au plafond après vos activités. L'utilisation de confettis et de paillettes est interdite.								
Consommation d'alcool lors du montage et du démontage	Afin de diminuer les risques d'accident, et à moins d'une entente particulière avec le Centre des congrès, aucune boisson alcoolisée n'est tolérée durant les périodes de montage et de démontage.								
Incendie	<p>Vous devez vous conformer aux règles de prévention des incendies. Pour consulter les « Mesures de sécurité et prévention des incendies », vous pouvez aller sur le site www.convention.qc.ca /onglet Planificateurs / Guide du client</p> <p>Prendre note qu'aucune boîte de carton ou caisson de stand portatif ne sera toléré à l'intérieur ni à l'arrière des kiosques. L'entreposage est obligatoire (manutention en sus). Pour des raisons de sécurité, les exposants ne sont pas autorisés à effectuer leur entreposage eux-mêmes.</p>								
Limites sonores	Si le fonctionnement d'équipements ou d'appareils produit un bruit ou des odeurs qui dérangent les producteurs et agents de spectacles ou les invités, il sera nécessaire d'en cesser le fonctionnement. L'intensité du bruit ne doit pas dépasser 70 décibels à quatre pieds de la source de bruit. Le Centre ou RIDEAU sont les seuls juges en la matière.								
Sécurité	Le Centre assure la sécurité générale de l'immeuble sur une base de 24 heures. Ce service n'est toutefois pas responsable des biens et propriétés du client ou de l'événement à l'intérieur des lieux loués.								
Services alimentaires	Le concessionnaire Capital HRS inc. possède l'exclusivité de vente et de distribution de nourriture et de boisson à l'intérieur du Centre. Aucune nourriture ou boisson ne peut-être distribuée, vendue ou donnée sans l'autorisation écrite de la direction du Centre ou de Capital HRS.								
Tabac	Le Centre des congrès de Québec offre un environnement sans fumée. Depuis le 31 mai 2006, selon les dispositions de la Loi sur le tabac, il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du Centre et dans les débarcadères, sans aucune exception.								
Enfants	Pour des raisons de sécurité, la présence d'enfants au débarcadère et dans la salle d'exposition n'est pas recommandée pendant les périodes de montage et de démontage.								
Ruban adhésif	<p>Les seuls adhésifs permis au Centre sont les suivants et peuvent être achetés sur place :</p> <table border="0"> <tr> <td>Surfaces murales :</td> <td>Languettes de fixation murale 3M, no. 7220</td> </tr> <tr> <td>Surfaces de plancher :</td> <td>Tuck Tape 85 ou Tuck Tape 99</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Double Face Echo Tape DC-W188F</td> </tr> <tr> <td>Murs de brique :</td> <td>Languettes de fixation murale 3M, no. 7220</td> </tr> </table>	Surfaces murales :	Languettes de fixation murale 3M, no. 7220	Surfaces de plancher :	Tuck Tape 85 ou Tuck Tape 99		Double Face Echo Tape DC-W188F	Murs de brique :	Languettes de fixation murale 3M, no. 7220
Surfaces murales :	Languettes de fixation murale 3M, no. 7220								
Surfaces de plancher :	Tuck Tape 85 ou Tuck Tape 99								
	Double Face Echo Tape DC-W188F								
Murs de brique :	Languettes de fixation murale 3M, no. 7220								

ÉTIQUETTE POUR ADRESSAGE

Nom de l'expéditeur

Adresse

Téléphone

Télécopieur

Nombre de boîtes

Transporteur

NOM DE LA COMPAGNIE EXPOSANTE
Attention de : BOURSE RIDEAU 2012

Numéro de stand : _____

Centre des congrès de Québec

Débarcadère niveau 1

875, rue Saint-Joachim

Québec (Québec)

G1R 5V4



Accès au Centre des congrès de Québec et aux débarcadères

875, rue St-Joachim

Débarcadère de service
G1R 5V4

900, Avenue Honoré-
Mercier – Entrée de la
Bourse

